



L'emploi se concentre dans les pôles situés à l'ouest de la région

Entre 1982 et 2013, l'emploi progresse plus rapidement dans les Pays de la Loire. Cette croissance est plus vive dans les banlieues des grands pôles urbains et les couronnes périurbaines. L'emploi régional se concentre dans les grandes aires urbaines, particulièrement dans leur pôle, moins toutefois que la moyenne de province. Les petites et moyennes aires sont dynamiques et plus développées que dans les autres régions. L'essor des fonctions métropolitaines contribue nettement à renforcer le poids des banlieues. Le centre de gravité s'est déplacé à l'ouest de la région : la métropole nantaise et sa couronne pèsent de plus en plus lourd, l'aire de la Roche-sur-Yon accroît sa part, de même que des aires de moindre importance situées en Vendée et en Loire-Atlantique.

Serge Fraboul, Loïc Midy, Insee

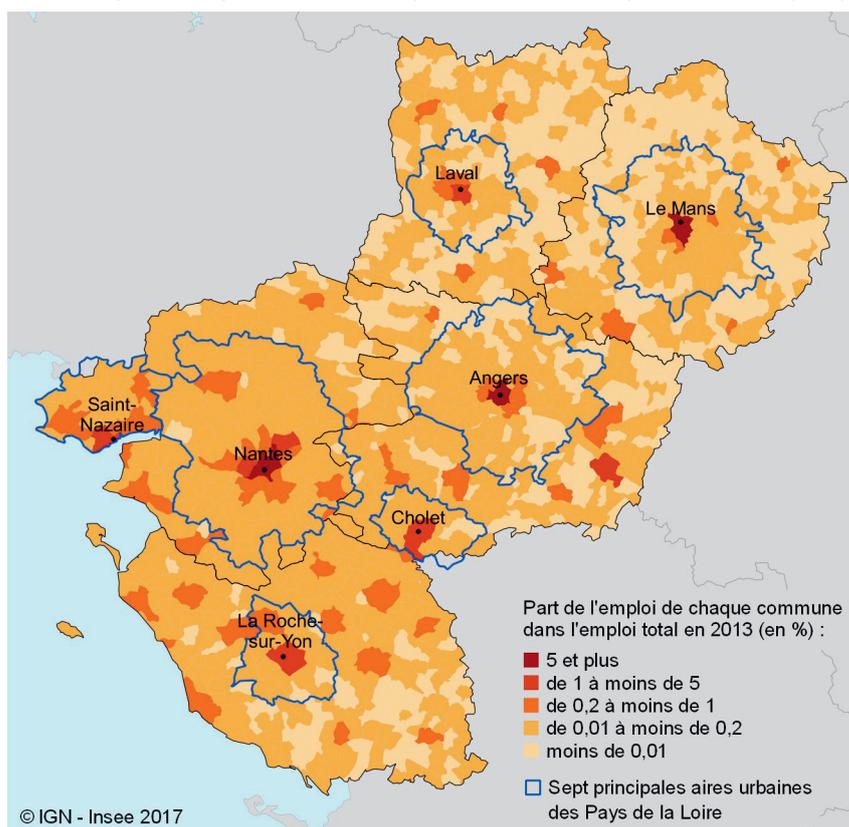
En trente ans, l'emploi régional a connu des mutations profondes touchant les secteurs d'activité, les métiers exercés et sa répartition spatiale. Il s'est concentré dans les territoires les plus dynamiques en matière de créations d'emplois. Cette tendance de fond modifie les équilibres infrarégionaux, accroît les mobilités et renvoie à l'aménagement du territoire. Entre 1982 et 2013, les Pays de la Loire gagnent 730 000 habitants et 360 000 emplois. La région rassemble désormais 5,8 % de l'emploi de la France métropolitaine contre 5,4 % 30 ans plus tôt. Au sein de la région, le centre de gravité bascule vers l'ouest et la façade atlantique. Les départements littoraux améliorent leur position : la Loire-Atlantique portée par la métropole nantaise représente désormais 2,2 % de l'emploi national et la Vendée, 1,0 %. À l'inverse, la Sarthe (0,9 %) et la Mayenne (0,5 %) voient leur poids diminuer régulièrement. Il se maintient pour le Maine-et-Loire (1,3 %).

L'emploi est concentré dans les grandes aires urbaines mais moins qu'en France de province

À l'échelle des territoires, l'emploi dans les Pays de la Loire est, comme dans

1 L'emploi est concentré dans les pôles urbains

Part de l'emploi de chaque commune des Pays de la Loire dans l'emploi total en 2013 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013, exploitation complémentaire.

l'ensemble de la France, plus concentré que la population. L'existence de grands établissements employeurs participe à cette situation. Ainsi, en 2013, il faut 112 communes pour loger la moitié de la population régionale contre seulement 31 communes pour accueillir la moitié des emplois, le même nombre qu'en 1982.

Les communes au sein desquelles l'emploi se concentre sont situées dans les grandes aires urbaines (figure 1) et particulièrement les grands pôles urbains (au moins 10 000 emplois), où les compétences et les débouchés nécessaires au développement des grandes entreprises sont davantage présents. Ainsi, 73,4 % des emplois sont regroupés dans les grandes aires urbaines de la région en 2013 et 57,5 % dans les grands pôles urbains, villes-centres et banlieues (figure 2).

L'emploi ligérien est toutefois moins concentré que la moyenne des régions : les grandes aires urbaines représentent en effet 76,3 % de l'emploi de province. L'écart provient d'un déficit d'emplois dans les banlieues (18,4 % contre 27,1 %) qui, hors celle de Nantes, sont peu étendues dans les Pays de la Loire ; à l'inverse, les villes-centres de la région pèsent davantage. L'emploi est également plus présent dans les couronnes périurbaines des grandes aires (15,9 % contre 12,9 % pour la moyenne de province). La région se distingue également par l'importance des autres aires urbaines, petites et moyennes, qui regroupent 12,7 % de l'emploi régional contre 10,3 % en province. Ces bassins d'emploi maillant le territoire régional bénéficient d'établissements industriels, notamment dans l'agroalimentaire, mais aussi d'équipements et de services. Ils

2 Trois quarts des emplois ligériens se situent dans les grandes aires urbaines

Effectifs et structure de l'emploi et de la population dans les Pays de la Loire et en France de province en 2013

	Pays de la Loire			France de province	
	Nombre d'emplois	Population (en %)	Emploi (en %)	Population (en %)	Emploi (en %)
Grandes aires	1 105 700	68,4	73,4	72,4	76,3
Villes-centres	589 200	26,6	39,1	25,5	36,3
Banlieues	277 100	16,1	18,4	25,9	27,1
Couronnes	239 400	25,7	15,9	21,0	12,9
Moyennes et petites aires	192 100	10,9	12,7	8,9	10,3
Autres communes (multipolarisées et isolées)	209 000	20,7	13,9	18,7	13,4
Ensemble	1 506 800	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, RP 2013, exploitation complémentaire.

contribuent à l'équilibre général de la région en matière de population et d'emplois.

En trente ans, l'emploi se concentre dans les banlieues

Entre 1982 et 2013, la croissance de l'emploi est plus rapide dans les grandes aires urbaines et leur part dans l'emploi régional progresse de 4,5 points (celle de la population de 1,0 point). La concentration de l'emploi est bien réelle. Les moyennes et petites aires maintiennent quasiment leur part, l'emploi augmentant à un rythme proche de la moyenne régionale. En revanche, alors qu'il progresse partout ailleurs, l'emploi diminue dans les communes isolées ou situées en limite des aires urbaines, sous l'impact des pertes dans l'agriculture. La part de ces communes recule de 4,4 points. Le poids des grands pôles urbains se renforce avec un net rééquilibrage au profit des banlieues qui pèsent 18,4 % de l'emploi total en 2013 contre 12,2 % en 1982, faisant plus que compenser le déclin relatif des villes-centres

(-2,5 points sur la période) (figure 3). Le poids des couronnes périurbaines diminue jusqu'en 1990 en lien avec les pertes d'emplois agricoles et augmente ensuite de plus en plus rapidement. Toutefois, la part des couronnes progresse nettement moins vite dans l'emploi que dans la population.

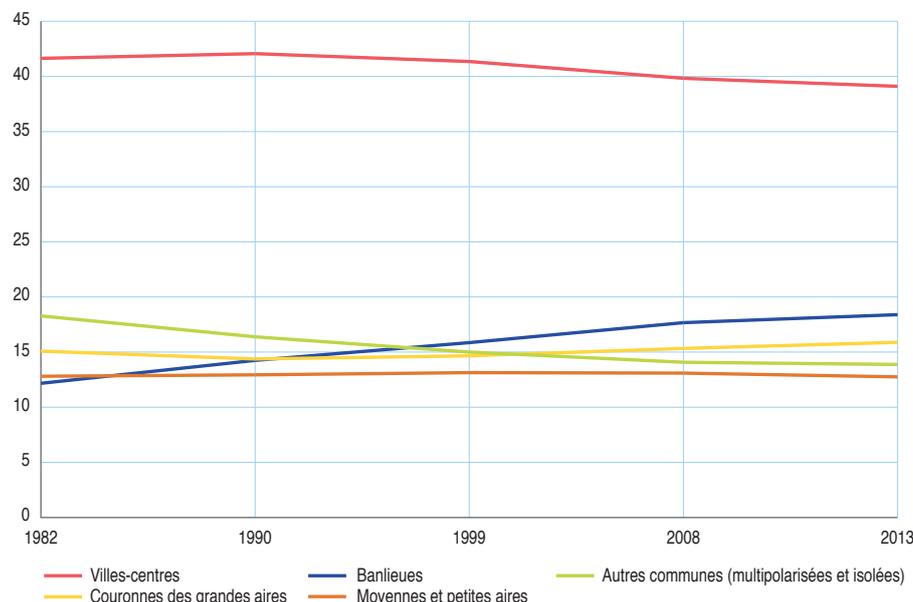
Sur la période récente (2008-2013), la tendance à la concentration dans les grandes aires se poursuit. Elle est désormais portée à parts quasiment égales par les banlieues et les couronnes périurbaines. La part des grands pôles est stable, les banlieues compensent le recul des villes-centres. Le poids des autres aires urbaines diminue légèrement, l'emploi ayant moins résisté à la crise économique que dans les grandes aires. La part des autres communes (multipolarisées ou isolées) recule de nouveau mais à un rythme très ralenti, l'emploi progressant légèrement dans les communes situées à proximité des grandes aires de l'ouest de la région.

La sphère présentielle s'est nettement développée...

La sphère présentielle regroupe les activités tournées vers la population locale et les touristes. Plus sensible *a priori* à la croissance et aux mouvements de la population, elle s'est nettement développée : en 2013, elle représente 61 % de l'emploi régional contre 51 % en 1982. Toutefois, l'emploi présentiel est à peine plus concentré dans les grandes aires en 2013 qu'en 1982, 76,2 % contre 75,5 %. L'essor de la sphère présentielle repose essentiellement sur quatre fonctions dites fonctions liées aux ménages : services de proximité (assistantes maternelles, hôtellerie-restauration, aides à domicile), santé et action sociale, administration publique et éducation-formation. La proportion de ces fonctions les plus liées aux ménages s'accroît de 20 % à 30 %. Tous les territoires bénéficient de la croissance de ces emplois jouant un rôle d'amortisseur social en maintenant une activité économique. L'évolution sur la période s'est faite dans le sens de la déconcentration des villes-centres (54 % des emplois en 1982) vers les banlieues et les couronnes.

3 Une part croissante de l'emploi dans les banlieues des grands pôles urbains

Évolution de la part de l'emploi par zonage en aire urbaine dans les Pays de la Loire entre 1982-2013 (en %)



Source : Insee, RP 1982, 1990, 1999, 2008 et 2013, exploitations complémentaires.

... et la sphère productive s'est concentrée du fait des pertes d'emplois agricoles

La deuxième sphère dite productive est composée des activités produisant des biens et services consommés majoritairement hors de la zone de production. Elle est plus large que les activités agricoles ou industrielles en incluant le tertiaire productif (commerce de gros et services aux entreprises). Entre 1982 et 2013, l'emploi productif se maintient globalement dans la région alors qu'il diminue au plan national. Il progresse plus rapidement dans les grandes aires urbaines dont la part s'est accrue de 62,0 % à 68,9 %. Bénéficiant de délocalisations d'entreprises venant des villes-centres et d'implantations nouvelles, les banlieues pèsent 20 % de l'emploi productif en 2013 contre 13 % en 1982. Le poids des villes-centres est stable grâce au développement du tertiaire productif qui compense les pertes dans l'industrie. Les couronnes périurbaines maintiennent également leur part, en dépit des pertes d'emplois agricoles. Les moyennes et petites aires améliorent légèrement leur position, grâce à l'industrie.

Deux fonctions dites de production concrète, la production agricole et la fabrication industrielle, dont les effectifs diminuent fortement, expliquent l'essentiel du recul de la part de la sphère productive entre 1982 et 2013. Leur proportion dans l'emploi régional diminue fortement (de 33 % à 16 %), mais elles sont, ensemble, plus concentrées dans les grandes aires en 2013. Les emplois agricoles sont distribués de façon relativement homogène sur le territoire en dehors des pôles urbains, un tiers est localisé dans les couronnes et la moitié dans les communes isolées ou multipolarisées. Ainsi, la diminution des

emplois agricoles amplifie mécaniquement la concentration de l'emploi dans les grandes aires.

Les villes-centres enregistrent les plus fortes baisses d'effectifs dans la fabrication industrielle en raison de fermetures définitives dans les années 1980 ou de délocalisations en périphérie. Elles ne représentent plus que 28 % de l'emploi en 2013 contre 38 % en 1982. À l'inverse, les banlieues et les couronnes périurbaines sont les seuls ensembles territoriaux à connaître une hausse des effectifs et leurs poids respectifs augmentent de 4 points, mais globalement les grandes aires pèsent moins en 2013. La part des moyennes et petites aires progresse légèrement en dépit d'une baisse du nombre d'emplois.

Cinq fonctions connaissent une croissance importante sur la période, leur proportion dans l'emploi passant de 16 % à 24 % : gestion, commerce interentreprises, fourniture de prestations intellectuelles, conception-recherche et production culturelle. Ces fonctions à forte valeur ajoutée dites métropolitaines sont très concentrées dans les grandes aires (83 % en 2013), particulièrement dans les villes-centres (48 %) et les banlieues (23 %). La concentration de ces fonctions augmente dans les banlieues et diminue dans les villes-centres entre 1982 et 2013. Les pôles concentrent encore plus les cadres des fonctions métropolitaines. Ainsi, entre 2008 et 2013, la région gagne plus de 14 000 cadres des fonctions métropolitaines, dont 46 % exercent leur activité dans les villes-centres et 37 % dans les banlieues des grands pôles. Pour ce type d'emplois, la concentration spatiale s'effectue par localisation préférentielle des nouveaux emplois dans les métropoles.

Le dynamisme de l'aire urbaine de Nantes est porté par sa banlieue

L'aire urbaine de Nantes connaît sur la période 1982-2013 une augmentation de l'emploi plus rapide que la moyenne régionale et son poids s'accroît très nettement : de 22,5 % à 27,4 %. La concentration de l'emploi dans l'aire urbaine progresse régulièrement avec une accélération depuis 2008. Elle est portée par la banlieue (Bouguenais, Carquefou, Saint-Herblain, etc.) dont la part dans l'emploi régional passe de 6,5 % à 10,4 %, et, dans une moindre mesure, par la couronne périurbaine (4,5 % à 5,4 %) depuis 1999. Toutefois, la ville de Nantes est la seule des villes centres de la région à maintenir son poids constant (11,6 % en 2013) avec une très légère augmentation depuis 2008. L'aire urbaine renforce son poids dans l'emploi présentiel régional et surtout dans la sphère productive. Les fonctions métropolitaines contribuent fortement à ce résultat : entre 2008 et 2013, les deux tiers de ces nouveaux emplois sont implantés dans l'aire urbaine (58 % pour le seul pôle nantais) dont le dynamisme est dû à des créations d'emplois *ex-nihilo* plutôt qu'à des délocalisations provenant de la région.

Autres grandes aires : érosion des plus importantes et croissance des plus petites

Les évolutions dans les autres grandes aires urbaines sont faibles au regard de celle de l'aire de Nantes. Six aires représentent chacune plus de 3 % de l'emploi régional : leur part s'effrite de façon régulière depuis 1999, avec un recul plus prononcé dans la sphère présentielle. Recul du poids des villes-centres et croissance de celui des banlieues s'observent partout mais

Les fonctions métropolitaines se concentrent dans les banlieues

Le poids des banlieues dans l'emploi régional augmente fortement entre 1982 et 2013. Cela résulte, principalement, d'une concentration accrue de tous les groupes de fonctions dans les banlieues (effet global de + 5,6 points), y compris les fonctions de production concrète. Les banlieues bénéficient également de l'essor des fonctions métropolitaines et des fonctions liées aux ménages. Tous effets confondus (*définitions et méthode*), les fonctions métropolitaines contribuent pour moitié à augmenter le poids des banlieues.

Le recul du poids des villes-centres dans l'emploi régional provient d'une déconcentration pour chacun des quatre groupes de fonctions (effet global de - 7,8 points) et d'une baisse des fonctions de production concrète (effet de - 4,1 points) qui ne sont pas compensées par la croissance globale des fonctions métropolitaines et des fonctions liées aux ménages (effets de + 4,4 points et + 5,2 points respectivement).

Les fonctions métropolitaines contribuent le plus à la concentration de l'emploi dans les banlieues entre 1982 et 2013

Décomposition de la variation globale de la concentration entre une composante liée à l'évolution des parts des fonctions et une composante liée à la variation de la concentration des différentes fonctions (en points)

Composante		Fonctions métropolitaines	Fonctions production concrète	Fonctions liées aux ménages	Autres fonctions	Ensemble des fonctions	Variation de la concentration
Villes-centres	Variation proportion	4,4	- 4,1	5,2	- 0,2	5,3	- 2,5
	Variation concentration	- 2,7	- 0,2	- 2,0	- 2,9	- 7,8	
Banlieues	Variation proportion	1,5	- 2,2	1,4	- 0,1	0,6	6,2
	Variation concentration	1,8	1,2	0,9	1,7	5,6	
Couronnes	Variation proportion	0,8	- 3,7	1,4	- 0,1	- 1,6	0,8
	Variation concentration	0,8	- 0,2	0,8	1,0	2,4	

Lecture : entre 1982 et 2013, l'augmentation globale de la proportion des fonctions métropolitaines au niveau Pays de la Loire accroît de 4,4 points la concentration de l'emploi dans les villes-centres.

Entre 1982 et 2013, la baisse de la concentration des fonctions métropolitaines dans les villes-centres diminue de 2,7 points la concentration de l'emploi dans les villes-centres.

Source : Insee, RP 1982 et 2013, exploitations complémentaires.

la hausse des couronnes périurbaines n'est pas générale et demeure limitée. L'aire urbaine de la Roche-sur-Yon pèse de plus en plus dans l'emploi régional passant de 3,3 % en 1982 à 4,0 % en 2013. La Roche-sur-Yon n'ayant pas de banlieue, l'essentiel de la progression est le fait de la couronne périurbaine où l'emploi productif, notamment, s'est développé régulièrement. Le poids de l'aire urbaine d'Angers augmente légèrement jusqu'en 1999 et décroît ensuite pour s'établir à 11,2 % en 2013, soit un gain de 0,2 point en 30 ans. Le poids des aires urbaines de Saint-Nazaire et de Laval est quasiment stable : respectivement 5,8 % et 3,8 % en 2013. La couronne périurbaine de Saint Nazaire progresse depuis 1999, en lien avec le tourisme. Celle de Laval se replie du fait des pertes d'emplois agricoles. La part de l'aire urbaine de Cholet (3,4 % en 2013) s'érode mais tend à se stabiliser depuis 2008 grâce à la couronne périurbaine limitant la perte à 0,3 point sur la période. La situation de l'aire du Mans est la plus défavorable : sa part diminue régulièrement pour atteindre 9,2 % en 2013 (soit une perte de 1,3 point sur la période).

Cinq « petites » grandes aires urbaines pèsent ensemble 4,7 % dans l'emploi régional et sont dynamiques (gain de 1,1 point en 30 ans). Pour celles de Sablé-sur-Sarthe, les Herbiers et Ancenis, le dynamisme repose sur les activités productives, notamment industrielles. La sphère présente explique celui des aires des Sables-d'Olonne ou de Challans. En revanche, les aires de Fontenay-le-Comte, la Ferte-Bernard, Mayenne ou Saumur stagnent ou régressent. Les moyennes aires de Saint-Hilaire-de-Riez, Pornic ou Montaigu et les petites aires de Pouzauges et les Essarts connaissent également une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne régionale. La sphère présente est le moteur de la croissance des deux aires littorales, la sphère productive l'est pour les autres.

Un décalage croissant entre localisation des emplois et des actifs occupés

Depuis 1982, la concentration de l'emploi dans les aires urbaines et, plus particulièrement dans leur pôle, s'accompagne d'un mouvement fort de périurbanisation de la population. Ces mouvements en

4 Une dissociation croissante entre lieux de résidence et lieux de travail

Évolution du nombre d'emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés dans les Pays de la Loire, 1982-1999-2013

	1982	1999	2013
Grandes aires	102	102	105
Villes-centres	136	146	155
Banlieues	79	91	113
Couronnes	69	59	56
Moyennes et petites aires	111	120	124
Autres communes (multipolarisées et isolées)	86	77	66

Source : Insee, RP 1982, 1999 et 2013, exploitations complémentaires.

sens contraire ont pour conséquence un décalage croissant entre lieux de travail et de résidence qui touche avant tout les couronnes des grandes aires. En 2013, seulement 56 emplois sont localisés dans ces communes pour 100 actifs occupés y résidant, contre 69 en 1982 (figure 4). Les banlieues suivent une tendance inverse, ce ratio augmentant de 79 à 113 sur la période. Dans les villes-centres c'est désormais 155 emplois pour 100 actifs résidents. En 1982, les communes relativement équilibrées entre emplois et actifs résidents occupaient une partie significative de l'espace régional,

30 ans plus tard, elles se restreignent à la périphérie immédiate des pôles. À l'inverse, les territoires où le déséquilibre est le plus marqué couvrent désormais la majorité de la région. Cet éloignement toujours plus important entre lieux de travail et de résidence accroît les trajets domicile-travail et, plus généralement, augmente la mobilité des actifs et de la population. Les Pays de la Loire sont une région plus équilibrée que la moyenne des régions en répartition de l'emploi mais plus concernée par la périurbanisation : maîtriser les mobilités entre territoires sera un enjeu pour l'avenir. ■

Définitions et méthode

Zonage en aire urbaine de 2010 : une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un **pôle urbain** (unité urbaine) d'au moins 1 500 emplois, qui est composé d'une **ville-centre** et, éventuellement, d'une **banlieue**, et par une **couronne périurbaine**, composée par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les **grandes aires urbaines** dont le pôle compte au moins 10 000 emplois, les **moyennes aires** dont le pôle comprend entre 5 000 et 10 000 emplois et les **petites aires** dont le pôle comprend entre 1 500 et 5 000 emplois.

La **partition de l'emploi en deux sphères**, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de localisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle s'appuie sur la répartition de l'emploi selon un découpage sectoriel.

L'**approche par fonction** est établie à partir de la profession occupée par les actifs. Les professions sont réparties en 15 fonctions, certaines interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Elles sont transversales par rapport aux secteurs d'activité et aux deux sphères.

Cette étude s'appuie sur les résultats des recensements de la population de 1982, 1990, 1999, 2008 et 2013. Les villes-centres et les banlieues concernent toujours les grands pôles urbains.

L'évolution de la concentration de l'emploi sur une zone géographique peut être décomposée en deux composantes pour chaque regroupement de fonctions. Le premier terme de la décomposition (composante dite « variation proportion ») donne la contribution de la variation de la part globale d'un regroupement de fonctions, à concentration inchangée. Le second terme de la décomposition (composante dite « variation concentration ») donne la contribution de la variation de la concentration d'un regroupement de fonctions, à part inchangée.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Décembre 2017

Pour en savoir plus

- Antunez K., et al., *Emploi et territoires, synthèse du rapport 2016 de l'Observatoire des territoires*, Commissariat général à l'égalité des territoires, décembre 2016.
- Reynard R., Viallet P., *Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires*, Insee Première, n° 1538, février 2015.
- Reynard R., Van Puymbroeck C., *Répartition géographique des emplois*, Insee Première, n° 1278, février 2010.



Insee
Mesurer pour comprendre